

ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDE

« Solidarités »

25^{ème} anniversaire du Bouclier bleu France

Bouclier bleu France

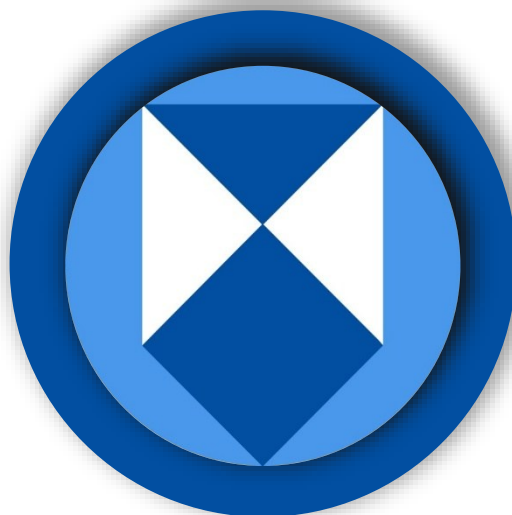
16 et 17 juin 2026

MAMCS - Strasbourg



Sommaire

Préambule général	3
1. Journée du 16 juin 2026.....	4
Ouverture des Journées d'étude	4
Table ronde introductive : Le Bouclier bleu France, 25 ans d'actions au profit de la sauvegarde du patrimoine.....	5
Table ronde 2 - Mise en œuvre de chaîne de solidarités dans les territoires : l'exemple de Strasbourg et de la région Grand-Est.....	8
Table ronde 3 - Politiques publiques : la coordination des acteurs sur le terrain	10
Conclusion de la première journée.....	11
2. Journée du 17 juin 2026.....	13
Introduction	13
Table ronde 1 : Le mécanisme européen de protection civile : l'Europe dans les principes de solidarité	13
Table ronde 2 : Patrimoines en zone de conflit.....	14
Table ronde 3 : Actions des comités du Blue Shield.....	16
Conclusion générale	17
Biographie des intervenants.....	18



Journées d'étude « Solidarités »
25^{ème} anniversaire du Bouclier bleu France
Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg
16 et 17 juin 2026

Préambule général

Vingt-cinq ans après sa création, le Bouclier bleu France a choisi de célébrer son anniversaire à Strasbourg en consacrant deux Journées d'étude à une notion qui constitue le fondement même de son action : la solidarité.

Ce choix n'est pas anodin. Depuis sa création en 2001, l'association s'est développée autour d'une conviction simple : la protection du patrimoine ne peut être portée par un seul métier, une seule institution ou une seule discipline. Elle repose au contraire sur la rencontre de compétences complémentaires, sur la confiance entre les acteurs et sur la capacité à construire des réponses collectives face aux situations de crise.

Dans son discours d'ouverture, Marie Courselaud a rappelé que la solidarité constitue l'ADN même du Bouclier bleu France. Solidarité entre professionnels du patrimoine, solidarité entre acteurs de la culture et du secours, solidarité entre institutions et territoires, solidarité entre générations de bénévoles ayant construit l'association, mais aussi solidarité envers les populations et les institutions confrontées aux catastrophes, aux conflits ou aux crises majeures.

Ces journées, placée sous la modération de Carlo Zaglia, ont ainsi été conçues comme une exploration progressive des différentes échelles de solidarités. La première journée s'est attachée à comprendre comment elle s'organise sur le territoire national, à travers l'histoire du Bouclier bleu France, les coopérations territoriales et les politiques publiques. La seconde journée a ouvert la réflexion à l'échelle européenne et internationale, en abordant successivement le mécanisme européen de protection civile, les patrimoines confrontés aux conflits armés et les expériences développées par les différents comités nationaux du Blue Shield.

Au fil des échanges, une idée forte s'est imposée : la protection du patrimoine ne relève plus uniquement des politiques de conservation ou de prévention. Elle s'inscrit plus que jamais dans une véritable culture de crise mobilisant des acteurs issus du patrimoine, de la sécurité civile, des collectivités territoriales, de l'État, de la recherche et, dans certains contextes, des forces armées. Cette évolution traduit la reconnaissance progressive du patrimoine comme un enjeu de résilience des territoires et des sociétés.

Les débats ont également mis en lumière la transformation du Bouclier bleu France lui-même. Longtemps identifié comme un réseau de sensibilisation et d'expertise, il est devenu progressivement un acteur opérationnel reconnu de la protection du patrimoine en situation d'urgence, jusqu'à obtenir un agrément de sécurité civile et développer des capacités d'intervention aux côtés des services de secours.

Les six tables rondes réunies au cours de ces deux journées ont ainsi offert un panorama particulièrement riche des défis contemporains auxquels est confrontée la protection du patrimoine culturel : changement climatique, catastrophes naturelles, risques technologiques, conflits armés, évolution des politiques publiques et construction de nouvelles coopérations internationales.

Au-delà de la célébration d'un anniversaire, ces journées ont constitué un moment de réflexion collective sur les évolutions nécessaires pour les vingt-cinq prochaines années. Les échanges ont montré que la sauvegarde du patrimoine repose désormais sur quatre verbes d'action qui pourraient constituer la feuille de route commune des acteurs du secteur : anticiper, coopérer, former et agir.

1. Journée du 16 juin 2026

Ouverture des Journées d'étude

La première journée des Journées d'étude « Solidarités » a été consacrée aux mécanismes de coopération qui se construisent à l'échelle nationale pour protéger le patrimoine culturel face aux risques, aux catastrophes et aux situations d'urgence.

Accueillis au Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg, les participants ont été reçus par plusieurs personnalités représentant les mondes du patrimoine, de la sécurité civile et des collectivités territoriales : Marie Courselaud, présidente du Bouclier bleu France, Peter Stone, président du Blue Shield International, Pascal Mignerey représentant de la directrice générale des patrimoines et de l'architecture au ministère de la Culture, le contrôleur général René Cellier, directeur départemental du SDIS du Bas-Rhin, ainsi qu'Émilie Girard, directrice des musées de Strasbourg et présidente d'ICOM France.

Dans son allocution d'ouverture, Marie Courselaud a rappelé que le thème retenu pour ces journées, celui des solidarités, constituait une évidence tant cette notion est au cœur de l'histoire du Bouclier bleu France. Elle a souligné que la solidarité s'exprime à plusieurs niveaux : entre professionnels du patrimoine, entre acteurs de la culture et du secours, entre institutions et territoires, mais également envers les populations confrontées aux catastrophes et aux conflits. Selon elle, cette solidarité constitue depuis vingt-cinq ans le véritable fil conducteur de l'action du Bouclier bleu France.

Elle a également insisté sur l'évolution du Bouclier bleu France, désormais pleinement inscrit dans un écosystème associant prévention, préparation et réponse aux situations d'urgence, aux côtés des services de sécurité civile et des institutions patrimoniales.

Peter Stone, président du Blue Shield International, a rappelé la vocation première du mouvement Blue Shield, né de la volonté de protéger le patrimoine culturel face aux conflits armés et aux catastrophes. Revenant sur les évolutions récentes de l'organisation, il a souligné l'importance croissante des coopérations internationales et du dialogue entre les professionnels du patrimoine, les acteurs de la sécurité civile, les organisations humanitaires et les forces armées. Il a également salué le rôle joué par le Bouclier bleu France au sein du réseau international, notamment dans le

développement d'actions concrètes de préparation et de réponse aux situations d'urgence. À l'occasion du 25^e anniversaire du comité français, il a souligné l'exemplarité de son engagement et sa contribution au rayonnement du Blue Shield à l'échelle européenne et internationale.

Pascal Mignerey, représentant la Direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture, a rappelé l'attachement du ministère aux actions conduites par le Bouclier bleu France depuis sa création. Il a souligné l'importance du partenariat construit au fil des années entre l'association et les services de l'État, en particulier autour des enjeux de prévention, de préparation aux crises et de sauvegarde des biens culturels. Son intervention a également mis en avant les progrès réalisés dans la prise en compte de ces problématiques au sein des politiques publiques patrimoniales, tout en rappelant les défis à venir liés à l'évolution des risques, qu'ils soient climatiques, technologiques ou sécuritaires. Il a enfin salué l'engagement des bénévoles du Bouclier bleu France et leur contribution au renforcement de la résilience du secteur patrimonial.

Le contrôleur général René Cellier a rappelé l'importance du partenariat construit entre le SDIS du Bas-Rhin et le Bouclier bleu France, soulignant que la protection du patrimoine ne relève plus d'un seul métier mais d'une mobilisation collective reposant sur la complémentarité des compétences.

Émilie Girard a quant à elle mis en perspective les enjeux abordés au cours de ces journées avec l'actualité des musées de Strasbourg, alors engagés dans l'élaboration de leur plan de sauvegarde des biens culturels. Elle a rappelé l'importance de la préparation, de l'anticipation et de la formation des agents pour faire face aux crises futures.

L'ensemble de ces interventions a posé le cadre des échanges : face aux risques contemporains, la protection du patrimoine est maintenant reconnue comme une responsabilité collective nécessitant une coopération étroite entre les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les services de l'État et les acteurs de la sécurité civile.

Table ronde introductive : Le Bouclier bleu France, 25 ans d'actions au profit de la sauvegarde du patrimoine

Intervenants :

- Marie Courselaud, Chargée de conservation préventive au C2RMF, Présidente (BbF)
- Pascal Mignerey, Chef de la DIRI, représentant de la directrice générale des patrimoines et de l'architecture au ministère de la Culture
- Christophe Jacobs, Directeur-conseil Limonade & Co, Président du Bouclier bleu France (2009 – 2015)
- Jocelyne Deschaux, Conservatrice générale des bibliothèques, Directrice de Médiad'Oc, Présidente Bouclier bleu France (2015 – 2022)
- Catherine Cottin, Cheffe du service logistique des dépôts, Archives nationales du Gouvernement du Grand-duché de Luxembourg, 1^{ère} directrice de réponse à l'urgence (BbF)
- Françoise Collanges, Consultante en conservation, Responsable des relations internationales (BbF)

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Bouclier bleu France, cette première table ronde est revenue sur les grandes étapes qui ont marqué le développement de l'association. Au-delà du regard rétrospectif, les échanges ont mis en lumière une évolution profonde : celle d'une organisation initialement consacrée à la promotion de la Convention de La Haye de 1954, devenue en vingt-cinq ans un acteur reconnu de la prévention, de la préparation et de la réponse opérationnelle aux crises affectant le patrimoine culturel.

En introduction, Marie Courselaud a retracé les principales étapes de cette évolution. Après une première période consacrée à la structuration du réseau et à la sensibilisation des professionnels, l'association a progressivement développé un maillage territorial, renforcé ses partenariats avec les institutions culturelles et les acteurs de la sécurité civile, puis construit une véritable capacité de formation et d'intervention. Cette évolution s'est appuyée sur quatre missions complémentaires qui constituent aujourd'hui l'identité du Bouclier bleu France : former, prévenir, fédérer les acteurs et intervenir en situation d'urgence.

Interrogé sur la place qu'occupe désormais l'association auprès du ministère de la Culture, Pascal Mignerey a souligné que le Bouclier bleu France est aujourd'hui bien davantage qu'un partenaire associatif. Il constitue un relais d'expertise indispensable, capable d'accompagner les établissements patrimoniaux confrontés à une crise, de diffuser une culture de la prévention et d'apporter un appui opérationnel aux services de l'État. Cette reconnaissance institutionnelle témoigne de la place progressivement acquise par l'association dans le dispositif national de protection du patrimoine.

Les anciens présidents de l'association ont ensuite apporté un éclairage sur les transformations internes qui ont permis cette montée en puissance.

Revenant sur les premières années de la réponse opérationnelle, Christophe Jacobs a expliqué que les missions conduites à Cologne puis en Haïti avaient profondément transformé la manière d'envisager l'action du Bouclier bleu. Ces expériences ont démontré que la bonne volonté des bénévoles ne suffisait pas : il était indispensable de structurer l'organisation, de définir une doctrine d'intervention, de former les membres et de faire évoluer les statuts de l'association afin de permettre des interventions rapides et sécurisées. Il a souligné que cette réflexion a conduit à la création de l'Organisation de réponse à l'urgence (ORU), puis, plus tard, à l'obtention de l'agrément de sécurité civile, condition essentielle pour intervenir officiellement sur le territoire national. L'objectif était de transformer les retours d'expérience en une véritable capacité opérationnelle, reconnue et professionnalisée.

À partir de son expérience des missions de Cologne et d'Haïti, Catherine Cottin a insisté sur la dimension humaine des interventions d'urgence. Les catastrophes ont montré combien il était nécessaire non seulement de sauver les biens culturels, mais aussi d'accompagner les équipes confrontées à des situations particulièrement éprouvantes. Les débriefings quotidiens, la prise en compte de la fatigue des bénévoles et l'attention portée aux personnes ont progressivement conduit le Bouclier bleu France à faire de la formation son premier levier de développement. Cette structuration progressive a permis de passer d'une mobilisation fondée sur la seule bonne volonté

à une organisation capable de déployer des équipes préparées, disposant de procédures, de niveaux de responsabilité et d'une véritable chaîne de commandement.

Jocelyne Deschaux a prolongé cette réflexion en rappelant que la qualité d'un plan de sauvegarde ne se mesure pas uniquement à son contenu documentaire mais à sa capacité à être mis en œuvre dans des conditions réelles. Elle a souligné l'importance des exercices, qui révèlent les difficultés concrètes auxquelles sont confrontés les établissements et permettent d'améliorer les dispositifs de préparation. Les exemples évoqués, qu'il s'agisse d'équipements inadaptés ou de contraintes techniques découvertes lors des simulations, illustrent la nécessité de confronter régulièrement les plans aux réalités du terrain. Cette culture de l'exercice constitue aujourd'hui l'un des fondements de la préparation des établissements patrimoniaux.

Abordant la dimension internationale, Françoise Collanges a rappelé que le Bouclier bleu France s'inscrit depuis son origine dans un mouvement international. Selon elle, le séisme en Haïti a constitué un tournant majeur pour l'ensemble de la communauté patrimoniale en favorisant l'émergence de nouvelles méthodologies d'intervention d'urgence. Les échanges conduits avec les formations de l'ICCROM et d'autres partenaires internationaux ont permis d'enrichir les pratiques françaises. À l'inverse, le comité français a progressivement développé une approche originale fondée sur la solidarité, la transversalité entre les différents patrimoines et le partage des compétences. Cette méthodologie, aujourd'hui reconnue au niveau européen, constitue l'une des contributions majeures du Bouclier bleu France au réseau international du Blue Shield.

En conclusion, Marie Courselaud a souligné que le véritable changement intervenu en vingt-cinq ans dépasse la seule évolution de l'association. Selon elle, le patrimoine est progressivement passé d'un enjeu essentiellement centré sur la sensibilisation et la prévention à une composante pleinement intégrée de la sécurité civile. Le tournant opérationnel engagé à partir de 2009-2010, les travaux conduits par les différentes présidences, la création d'une réserve de bénévoles formés et l'obtention de l'agrément de sécurité civile témoignent de cette évolution. Elle a également insisté sur l'intégration croissante des services de secours au sein des réflexions du Bouclier bleu France, illustrant l'émergence d'une culture commune entre les professionnels du patrimoine et les acteurs de la gestion de crise.

Les échanges ont ainsi montré que l'histoire du Bouclier bleu France est celle d'une professionnalisation progressive. En vingt-cinq ans, l'association est passée d'un réseau militant œuvrant principalement à la diffusion des principes de la Convention de La Haye à un acteur reconnu de la sécurité civile, capable de former, de conseiller et d'intervenir lors des crises affectant le patrimoine culturel. Cette évolution illustre plus largement la place désormais occupée par la protection du patrimoine dans les politiques contemporaines de gestion des risques et de résilience.

Table ronde 2 – Mise en œuvre de chaîne de solidarités dans les territoires : l'exemple de Strasbourg et de la région Grand-Est

Intervenants :

- Isabelle Chardonner, Directrice de la DRAC Grand Est
- Ludovic Chauwin, Responsable du pôle d'étude et de conservation des musées de la Ville de Strasbourg
- Emmanuel Découpigny, Chargé de la sûreté et de la sécurité des musées de la Ville de Strasbourg
- Jean-Jacques Gauthier, Directeur général de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT)
- Kathya Miss, Responsable de la Mission sécurité civile de la Ville de Strasbourg
- Olivier Peverelli, Maire du Teil, Co-président de la commission permanente « Culture et Patrimoine » de l'Association des maires de France
- Commandant Hervé Riedinger, Chef du bureau de la doctrine opérationnelle et référent PSBC du SDIS du Bas-Rhin
- Sophie Vauthier, Responsable de l'Unité Collection d'Archéologie Alsace et co-déléguée Grand Est du Bouclier bleu France

Cette table ronde s'est attachée à montrer que la protection du patrimoine culturel en situation de crise repose avant tout sur une chaîne de solidarité territoriale associant les services de l'État, les collectivités, les établissements patrimoniaux, les services de secours, les élus et les associations. Les échanges ont mis en évidence que la réussite d'une intervention ne dépend pas uniquement des moyens mobilisés le jour de la catastrophe, mais surtout des relations de confiance, des dispositifs de préparation et des partenariats construits bien en amont.

Isabelle Chardonner a rappelé le rôle central des Directions régionales des affaires culturelles dans l'accompagnement des propriétaires et gestionnaires de patrimoine. Elle a souligné que la prévention constitue le premier niveau de protection et repose sur une connaissance fine des risques, l'élaboration de plans de sauvegarde des biens culturels et le développement d'un dialogue permanent entre les services de l'État, les collectivités et les établissements culturels. Face à la multiplication des aléas climatiques et des catastrophes, elle a insisté sur la nécessité de renforcer cette culture commune de la préparation.

À travers l'exemple des musées de Strasbourg, Ludovic Chauwin et Emmanuel Découpigny ont présenté la démarche engagée par la collectivité pour intégrer pleinement la gestion des risques dans la politique de conservation des collections. Ils ont montré que l'élaboration des plans de sauvegarde, les exercices réguliers, l'identification des priorités d'évacuation et la collaboration étroite avec les services d'incendie et de secours permettent aujourd'hui de mieux anticiper les situations de crise. Leur retour d'expérience illustre l'importance d'une coopération quotidienne entre les professionnels du patrimoine et les responsables de la sûreté afin de construire des dispositifs réellement opérationnels.

Jean-Jacques Gauthier a élargi la réflexion en rappelant que les catastrophes naturelles sont appelées à se multiplier sous l'effet du changement climatique. Selon lui, la protection du patrimoine ne peut être dissociée des politiques plus globales de prévention des risques et de résilience des territoires. Il a plaidé pour une approche intégrée associant les différents acteurs de la prévention afin que le patrimoine soit pleinement pris en compte dans les stratégies territoriales de gestion des risques.

En présentant l'organisation de la Mission sécurité civile de la Ville de Strasbourg, Kathya Miss a montré que les collectivités jouent un rôle essentiel dans la coordination des acteurs locaux avant, pendant et après une catastrophe. Elle a insisté sur l'importance de la planification, des exercices interservices et de la connaissance mutuelle des différents partenaires, conditions indispensables pour garantir une réponse rapide et coordonnée lorsqu'un sinistre survient.

Olivier Peverelli a partagé le retour d'expérience du séisme ayant frappé la commune du Teil en 2019, en soulignant combien les enseignements tirés du séisme de L'Aquila avaient nourri la réflexion sur la reconstruction. Il a rappelé que la préservation du patrimoine ne peut être dissociée de la reconstruction des territoires et du maintien du lien avec les habitants. L'expérience italienne a notamment montré l'importance d'anticiper les questions de gouvernance, de coordonner les différents niveaux de décision et d'associer les populations aux choix de restauration. Selon lui, les catastrophes constituent également des occasions de renforcer la résilience des territoires, à condition que les élus disposent des outils et des partenariats nécessaires pour intégrer pleinement le patrimoine dans les politiques de gestion de crise.

Du point de vue des services de secours, le commandant Hervé Riedinger a présenté les travaux conduits par le SDIS du Bas-Rhin autour des plans de sauvegarde des biens culturels. Il a rappelé que la protection du patrimoine ne relève pas uniquement des professionnels de la culture, mais constitue désormais un enjeu opérationnel pour les sapeurs-pompiers. Cette évolution repose sur la formation des équipes, le développement de référents spécialisés et la préparation conjointe avec les établissements patrimoniaux afin de faciliter les décisions opérationnelles en intervention.

Enfin, Sophie Vauthier a mis en lumière le rôle du Bouclier bleu France dans l'animation de ces réseaux territoriaux. À travers les actions conduites en région Grand Est, elle a montré que l'association contribue à rapprocher les professionnels du patrimoine, les services de secours et les collectivités, en favorisant le partage d'expériences, la formation et l'organisation d'exercices communs. Elle a souligné que cette dynamique collective permet de développer une véritable culture territoriale de la prévention et de la préparation aux crises.

Les échanges ont ainsi montré que la protection du patrimoine ne peut plus être envisagée comme la responsabilité d'un seul acteur. Elle repose sur une coopération permanente entre l'ensemble des partenaires d'un territoire, fondée sur la connaissance mutuelle, la préparation, l'entraînement et le partage d'une culture commune du risque. Cette approche partenariale apparaît aujourd'hui comme l'une des conditions essentielles de la résilience des territoires face aux catastrophes.

Table ronde 3 – Politiques publiques : La coordination des acteurs sur le terrain

Intervenants :

- Lieutenant-colonel Philippe Blanc, Chargé de mission, bureau de l'anticipation et de la planification, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), ministère de l'Intérieur
- Xavier Bodu, Chef du bureau de la prévention, Préfecture de la Seine-Maritime
- Stéphane Ceccaldi, Chargé de mission sécurité au Château de Versailles et expert patrimoine du SDIS des Yvelines
- Lieutenant-colonel Éric Feuillet, Chef de mission Protection du patrimoine, SDIS de l'Oise
- Lieutenant-colonel Guillaume Turci, Chef de la section doctrine, DGSCGC, ministère de l'Intérieur

Cette troisième table ronde s'est intéressée à la place du patrimoine culturel dans les politiques publiques de gestion de crise. Les échanges ont mis en évidence les évolutions engagées ces dernières années pour mieux intégrer les enjeux patrimoniaux dans les doctrines de sécurité civile, la planification opérationnelle et les dispositifs de coordination entre les services de l'État, les collectivités territoriales, les établissements culturels et les services d'incendie et de secours.

Le lieutenant-colonel Philippe Blanc a rappelé que la gestion de crise repose avant tout sur l'anticipation et la planification. Il a présenté les principes qui structurent les dispositifs nationaux de sécurité civile et expliqué comment les enjeux liés au patrimoine culturel trouvent progressivement leur place dans les réflexions conduites par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Il a souligné que cette évolution résulte d'un dialogue renforcé entre les acteurs du patrimoine et ceux de la sécurité civile, favorisant une meilleure prise en compte des biens culturels dans les dispositifs de préparation et de réponse aux crises.

Xavier Bodu a présenté le rôle des préfetures dans la coordination territoriale de la gestion des risques. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une articulation permanente entre les services de l'État, les collectivités et les opérateurs afin de garantir une réponse cohérente lors des situations d'urgence. L'expérience acquise en Seine-Maritime, territoire exposé à des risques industriels et naturels majeurs, montre que la protection du patrimoine doit être pleinement intégrée aux démarches de planification, notamment dans le cadre des dispositifs ORSEC et des politiques de prévention.

À travers son double regard de responsable de la sécurité du Château de Versailles et d'expert patrimoine au sein du SDIS des Yvelines, Stéphane Ceccaldi a mis en évidence l'intérêt de développer des profils capables de faire le lien entre les établissements patrimoniaux et les services de secours. Il a montré que cette double compétence facilite la préparation des interventions, améliore la connaissance mutuelle des contraintes de chacun et permet de construire des procédures adaptées aux spécificités des biens culturels. Selon lui, cette culture commune constitue aujourd'hui l'un des leviers essentiels de la protection opérationnelle du patrimoine.

Le lieutenant-colonel Éric Feuillet a présenté le dispositif de protection du patrimoine développé au sein du SDIS de l'Oise. Il a expliqué comment la création d'une mission dédiée, associée à la formation de référents spécialisés et à l'élaboration de procédures adaptées, permet d'intégrer durablement les enjeux patrimoniaux dans les missions des services d'incendie et de secours. Son intervention a illustré la manière dont les SDIS peuvent progressivement faire évoluer leur doctrine afin de mieux prendre en compte la sauvegarde des biens culturels sans compromettre les priorités de secours aux personnes et de lutte contre le sinistre.

Enfin, le lieutenant-colonel Guillaume Turci a replacé ces initiatives dans une réflexion plus large sur l'évolution de la doctrine nationale de sécurité civile. Il a rappelé que les crises contemporaines sont de plus en plus complexes et nécessitent une approche globale mobilisant l'ensemble des acteurs concernés. Dans cette perspective, la protection du patrimoine culturel ne constitue plus un sujet périphérique mais s'inscrit pleinement dans une logique de résilience des territoires. Il a souligné l'importance de développer des doctrines communes, des formations partagées et des exercices associant les professionnels du patrimoine, les services de secours et les autorités publiques.

Les échanges ont montré que la protection du patrimoine culturel est aujourd'hui progressivement intégrée aux politiques publiques de gestion de crise. Cette évolution repose sur la montée en compétence des différents acteurs, le développement de doctrines communes et le renforcement des coopérations entre les administrations, les établissements patrimoniaux et les services de secours. Elle témoigne d'une reconnaissance croissante du patrimoine comme un enjeu à part entière de la sécurité civile.

Conclusion de la première journée

Cette première journée a mis en évidence la profonde évolution des politiques de protection du patrimoine culturel face aux crises. Les différentes tables rondes ont montré que la prévention, la préparation et la réponse opérationnelle reposent désormais sur une coopération étroite entre les professionnels du patrimoine, les services de l'État, les collectivités territoriales, les élus, les associations et les services de secours.

Les échanges ont également souligné que cette dynamique s'inscrit dans une transformation plus large des politiques publiques, où le patrimoine culturel est progressivement reconnu comme un enjeu de résilience des territoires. Qu'il s'agisse de la structuration du Bouclier bleu France, des initiatives territoriales, des retours d'expérience ou de l'évolution des doctrines de sécurité civile, tous les intervenants ont insisté sur l'importance de développer une culture commune fondée sur l'anticipation, la formation et le partenariat.

La journée s'est conclue par la signature d'une convention d'entraide opérationnelle entre le Bouclier bleu France et le Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin, illustrant concrètement la volonté de renforcer les coopérations entre les acteurs du patrimoine et les services de secours. Ce partenariat vient formaliser une collaboration déjà engagée sur le territoire et constitue une nouvelle étape dans le développement des capacités opérationnelles de l'association.

Les participants ont ensuite assisté à une démonstration de la berce de sauvetage patrimonial développée par le SDIS du Bas-Rhin, suivie d'une manœuvre commentée sur le parvis du MAMCS. Cette démonstration opérationnelle a permis d'illustrer les principes évoqués tout au long de la journée, en montrant concrètement la mise en œuvre des techniques de sauvegarde des biens culturels dans un contexte d'intervention des services d'incendie et de secours.

2. Journée du 17 juin 2026

Introduction

La seconde journée des Journées d'étude « Solidarités » du Bouclier bleu France était consacrée à la dimension internationale de la protection du patrimoine culturel., Elle a réuni experts du patrimoine, représentants de la sécurité civile, universitaires, responsables institutionnels, militaires et représentants des comités nationaux du Blue Shield autour d'une même question : comment renforcer les solidarités nationales et internationales face aux crises qui menacent le patrimoine culturel ?

En ouverture, Marie Courselaud, présidente du Bouclier bleu France, a rappelé les trois axes de réflexion de la matinée : le mécanisme européen de protection civile, les patrimoines confrontés aux conflits et les actions conduites par les comités nationaux du Blue Shield.

Table ronde 1 : Le mécanisme européen de protection civile : l'Europe dans les principes de solidarité

Intervenants :

- Romain Kimmel, Chargé de mission à la Mission des relations internationales de la DGSCGC et coordinateur français de PROCULTHER
- Colonel Patrick Gindre, Colonel Inspecteur, Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- Constance Domenech de Cellès, Associée de recherche KulturGutRetter, Deutsches Archäologisches Institut (Allemagne)
- Anaëlle Torrè, Responsable sortante du CAREX (Cellule des activités et relations extérieures) de l'Association française du génie parasismique (AFPS)
- Marie Courselaud, Chargée de conservation préventive au C2RMF, Présidente (BbF)

La table ronde s'est construite autour d'une interrogation fondamentale : la protection du patrimoine culturel peut-elle devenir une capacité européenne structurée, entraînée et reconnue au même titre que les autres modules du mécanisme européen de protection civile ?

Romain Kimmel a rappelé que la protection du patrimoine est progressivement devenue un sujet de solidarité européenne. Les retours d'expérience issus du séisme en Albanie, de l'explosion du port de Beyrouth, de la guerre en Ukraine ou encore des catastrophes naturelles ont démontré que les États européens étaient confrontés à des problématiques communes nécessitant une réponse coordonnée. Le projet PROCULTHER constitue aujourd'hui l'un des principaux outils de structuration de cette coopération, en favorisant l'émergence d'une méthodologie commune et d'un langage partagé entre les professionnels du patrimoine et les acteurs de la sécurité civile.

Le colonel Patrick Gindre a insisté sur l'importance des enseignements tirés de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Cet événement a démontré que la sauvegarde du patrimoine exigeait des compétences spécifiques qui ne peuvent être improvisées au moment de la crise. Les travaux engagés entre la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris et le Bouclier bleu France ont ainsi contribué à faire émerger une réflexion sur la création d'une capacité européenne projetable

capable d'intervenir rapidement après une catastrophe majeure afin de sécuriser, documenter et stabiliser les biens culturels menacés.

Constance Domenech de Cellès a présenté l'expérience allemande et les travaux de KulturGutRetter. Son intervention a mis en évidence la nécessité de développer des dispositifs d'assistance mobilisables rapidement et fondés sur des réseaux d'experts préalablement identifiés. Elle a également souligné les difficultés que peut rencontrer un système fédéral lorsqu'il s'agit de coordonner de multiples niveaux institutionnels.

Anaëlle Torrè a apporté un éclairage spécifique sur les risques sismiques. Elle a rappelé que les bâtiments patrimoniaux présentent souvent une vulnérabilité particulière face aux séismes et que seule une politique ambitieuse de prévention permet de réduire les conséquences des catastrophes. L'expérience italienne en matière de gestion post-sismique a notamment été présentée comme une source d'inspiration majeure.

Marie Courselaud a replacé ces échanges dans la dynamique du programme PROCULTHER. Selon elle, l'apport principal du projet réside dans la création d'une culture commune entre patrimoine et sécurité civile. Cette évolution traduit le passage progressif d'une logique de sensibilisation à une logique d'opérationnalité, dans laquelle la protection du patrimoine devient un véritable enjeu de gestion de crise.

Les échanges ont montré que la protection du patrimoine est dorénavant reconnue comme un enjeu européen de solidarité et qu'une capacité européenne dédiée est progressivement en cours de construction.

Table ronde 2 : Patrimoines en zone de conflit

Intervenants :

- Éloïse Brac de la Perrière, Conseillère scientifique, Responsable du projet REPAZ, INHA
- Joanne Farchakh Bajjali, Fondatrice et gestionnaire de l'association BILADI (Liban)
- Marie Millet, Archéologue en charge des fouilles du Louvre au Soudan, Département des antiquités égyptiennes, musée du Louvre
- François Parain, Attaché d'administration, Chef du bureau des affaires internationales et multilatérales, ministère de la Culture
- Juliette Raoul-Duval, Présidente d'ICOM Europe
- Sous-lieutenant Matthieu Pépé, Délégation au patrimoine de l'armée de terre, ministère des Armées
- Syrine Saltaji, Chargée de projets Gaza Histoire, CNRS Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8138

Cette table ronde a abordé les conséquences des conflits armés sur les patrimoines culturels et les réponses développées par les acteurs institutionnels, scientifiques et associatifs.

Éloïse Brac de la Perrière a présenté les travaux du projet REPAZ, qui vise à structurer la documentation, la recherche et la connaissance des patrimoines exposés aux conflits. Son intervention a souligné l'importance de la production et de la conservation de données fiables pour accompagner les politiques de protection et de reconstruction.

Joanne Farchakh Bajjali a livré un témoignage particulièrement fort sur la situation libanaise. Venue spécialement du Liban pour participer à ces journées, elle a décrit les difficultés rencontrées par les professionnels du patrimoine confrontés à des crises répétées. Son intervention a mis en avant le rôle des communautés locales dans la sauvegarde des biens culturels ainsi que la nécessité de préserver les inventaires et la documentation afin de garantir une reconstruction future.

Marie Millet a présenté la situation du patrimoine soudanais depuis le déclenchement de la guerre civile. Elle a décrit les difficultés rencontrées par les équipes scientifiques pour maintenir les coopérations patrimoniales dans un contexte de conflit et d'insécurité. Son intervention a rappelé combien les sites archéologiques peuvent devenir vulnérables lorsque les institutions chargées de leur protection sont déstabilisées.

François Parain a présenté les conclusions du séminaire interministériel consacré à la mise en œuvre de la Convention de La Haye de 1954. Il a souligné que la France disposait d'une forte expertise internationale et d'une implication reconnue dans les opérations de protection du patrimoine en zone de conflit grâce à l'action combinée du ministère de la Culture, du ministère des Armées, des établissements publics, de l'UNESCO et de l'ALIPH. Il a toutefois reconnu que les dispositifs nationaux nécessitaient une meilleure coordination, notamment en ce qui concerne les refuges, les plans d'évacuation et les mesures de préparation du territoire national.

Juliette Raoul-Duval a insisté sur le rôle des réseaux professionnels internationaux et sur l'importance de la documentation numérique des collections. Elle a rappelé que les musées européens ont aujourd'hui la responsabilité de participer à la préparation des institutions confrontées aux conflits et aux catastrophes.

Le sous-lieutenant Matthieu Pépé a apporté le regard des armées sur la protection du patrimoine culturel. Son intervention a illustré la montée en puissance des formations et des dispositifs de sensibilisation développés au sein des forces armées françaises dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de La Haye.

Enfin, Syrine Saltaji a présenté le projet Gaza Histoire. Son intervention a montré que documenter le patrimoine menacé ou détruit constitue un acte essentiel de résistance culturelle. La documentation n'apparaît plus seulement comme un outil scientifique mais comme une condition indispensable à la transmission de la mémoire et à toute perspective de reconstruction future.

Cette table ronde a rappelé que la destruction du patrimoine ne constitue pas uniquement une perte matérielle. Elle affecte également les identités collectives, les mémoires et les capacités de résilience des populations.

Table ronde 3 : Actions des comités du Blue Shield

Intervenants :

- Marie Courselaud, Chargée de conservation préventive au C2RMF, Présidente (BbF)
- Alberto Garlandini, Ancien président d'ICOM, Président du Bouclier bleu Italie
- Gustaaf Janssens, Archiviste, Professeur émérite, Président du Bouclier bleu Belgique
- Ulrich Fischer, Directeur des archives de Cologne, Bouclier bleu Allemagne
- Peter Stone, président du Blue Shield International

Cette dernière table ronde a permis de comparer les orientations stratégiques développées par plusieurs comités nationaux du Blue Shield et d'illustrer la diversité des modèles d'organisation.

Marie Courselaud a rappelé la place du Bouclier bleu France dans le réseau international. Elle a souligné que le comité français demeure attaché à la promotion de la Convention de La Haye tout en développant une orientation de plus en plus opérationnelle. Elle a également insisté sur la richesse des échanges entre comités nationaux, chacun développant des réponses adaptées à son contexte réglementaire et institutionnel.

Alberto Garlandini a présenté les priorités du Bouclier bleu Italie. Son action s'articule autour de trois axes : la diffusion d'une culture de la prévention et de la gestion des risques, la coopération avec le ministère italien de la Culture concernant l'utilisation de l'emblème du Bouclier bleu et le développement des relations avec les forces armées engagées dans des opérations de maintien de la paix, notamment au Liban et au Kosovo. Il a également rappelé l'extrême vulnérabilité du patrimoine italien face aux risques naturels, aggravés par le changement climatique.

Gustaaf Janssens a expliqué comment les inondations de Wallonie de 2021 avaient constitué un tournant majeur pour le comité belge. Trois priorités structurent désormais son action : le dialogue avec les autorités publiques, la formation et la sensibilisation, ainsi que la préparation proactive aux risques. Il a également présenté le développement d'un numéro d'urgence patrimonial et le renforcement des relations avec la Défense belge.

Ulrich Fischer est revenu sur l'effondrement des archives de Cologne en 2009, événement fondateur pour le développement des réseaux d'entraide patrimoniale en Allemagne. Il a souligné que le sauvetage de plus de 95 % des archives avait été rendu possible grâce à une solidarité exceptionnelle entre professionnels allemands et européens. Il a également exprimé son admiration pour le niveau d'intégration atteint en France entre les institutions patrimoniales, la sécurité civile et les autorités publiques, tout en soulignant les difficultés liées au système fédéral allemand.

Peter Stone a conclu les échanges en rappelant la vision stratégique du Blue Shield International. Selon lui, la protection du patrimoine repose sur l'articulation de trois communautés d'acteurs : le secteur du patrimoine, les acteurs en uniforme (forces armées, sécurité civile) et le secteur humanitaire. Il a insisté sur le rôle fondamental des comités nationaux, dont les situations sont extrêmement diverses à travers le monde, certains étant intégrés à des structures gouvernementales tandis que d'autres reposent exclusivement sur la société civile.

Conclusion générale

Chargé de conclure les journées, Alain Chevallier, vice-président du Bouclier bleu France et conseiller sécurité au ministère de la Culture, a proposé une synthèse articulée autour de trois notions : anticipation, décloisonnement et opérationnalité.

Selon lui, l'anticipation ne consiste pas uniquement à rédiger des plans mais à identifier les acteurs, construire des relations de confiance, former les équipes et tester les dispositifs. Le décloisonnement est devenu indispensable : patrimoine, sécurité civile, collectivités, recherche, État et forces armées doivent désormais apprendre à agir ensemble. Enfin, l'opérationnalité apparaît comme l'évolution majeure observée au cours de ces dernières années, illustrée notamment par le développement du Bouclier bleu France et des projets européens comme PROCULTHER.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

BLANC Philippe

Chargé de mission planification de gestion de crise à la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) depuis 2002, Philippe Blanc est lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels et juriste de formation en droit public. Il participe à l'élaboration et au suivi de la doctrine nationale relative au plan ORSEC ainsi qu'aux plans communaux et intercommunaux de sauvegarde. À ce titre, il a co-rédigé en 2025 le guide ORSEC « Protection du patrimoine culturel » avec le lieutenant-colonel Raphaël Roche, membre de l'Inspection générale de la Sécurité civile. Auparavant, au sein du SDIS de Seine-et-Marne, il a contribué à la mise au point d'une méthode d'évacuation d'urgence des œuvres développée pour le château de Champs-sur-Marne, en partenariat avec les gestionnaires du domaine et le Laboratoire de recherche des monuments historiques. Cette démarche pionnière a été présentée lors de plusieurs manifestations nationales et internationales consacrées à la protection du patrimoine culturel face aux risques et aux sinistres.

BODU Xavier

Chef du bureau de la prévention et de la défense économique et sanitaire au sein du Service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile (SIRACEDPC) de la préfecture de la Seine-Maritime depuis novembre 2024, il pilote les actions de prévention et de préparation face aux risques majeurs. À ce titre, il a notamment assuré la rédaction de la disposition spécifique ORSEC « Protection du patrimoine culturel » du département ainsi que la mise en place du conventionnement entre l'État et le Bouclier bleu France, en sa qualité d'association agréée de sécurité civile. Son action contribue au renforcement de la coordination entre les acteurs de la sécurité civile et les professionnels du patrimoine.

BRAC DE LA PERRIÈRE Éloïse

Professeure d'histoire de l'art à Sorbonne Université, où elle occupe la chaire d'histoire de l'art et d'archéologie des mondes de l'islam, elle consacre ses recherches aux manuscrits et aux pratiques artistiques développés aux marges du monde islamique, avec une attention particulière portée aux espaces indien et iranien. Depuis 2022, elle est également conseillère scientifique à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), où elle a fondé l'initiative RePaZ – Recherche et Patrimoine en Zones de crises, en partenariat avec la mission « Terrains contraints » du CNRS et l'Observatoire des patrimoines de l'Alliance Sorbonne Université (OPUS). Ses travaux contribuent au développement de la recherche et à la protection du patrimoine dans les contextes de crise et de conflit.

CECCALDI Stéphane

Chargé de mission au sein de la Direction de l'accueil et de la surveillance du domaine national de Versailles et des Trianons, Stéphane Ceccaldi est spécialiste de la protection du patrimoine et de la gestion des risques. Formé en histoire, histoire de l'art et droit, et diplômé de l'École du Louvre, il débute sa carrière au musée du Louvre en 1992 avant d'occuper des fonctions de responsabilité en matière de sécurité au musée Guimet à partir de 2002. Il a été chef du service incendie du domaine de Versailles et des Trianons de 2005 à 2020, où il s'est spécialisé dans la protection opérationnelle et préventive des biens culturels. Officier volontaire au SDIS des Yvelines depuis 2009, il intervient comme expert patrimoine et participe à des opérations et dispositifs de sauvegarde des collections. Formateur permanent à l'ENSOSP depuis 2021, il dispense des enseignements sur la gestion de crise patrimoniale auprès des officiers et cadres de la sécurité civile. Il a contribué à de nombreux plans de sauvegarde des biens culturels et a été membre du comité de pilotage du projet Notre-Dame entre 2019 et 2022. Il participe également à des échanges internationaux, notamment avec le Smithsonian Institute, sur les enjeux de protection du patrimoine en situation de sinistre.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

CHARDONNIER Isabelle

Directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est depuis février 2025, Isabelle Chardonnier est une haute fonctionnaire spécialisée dans les politiques culturelles territoriales. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Lyon et administratrice de l'État hors classe, elle possède plus de trente ans d'expérience dans l'administration culturelle. Elle a notamment dirigé pendant plus de dix ans la direction de la culture du Conseil régional Rhône-Alpes avant de rejoindre le ministère de la Culture. De 2020 à 2025, elle a exercé les fonctions de directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne, où elle a piloté la mise en œuvre des politiques culturelles de l'État. Officier de l'ordre des Arts et des Lettres depuis 2020 et chevalier de l'ordre national du Mérite depuis 2023, elle intervient régulièrement auprès de réseaux professionnels et d'établissements d'enseignements supérieurs.

CHAUWIN Ludovic

Chef du département de la régie des collections et responsable du pôle d'étude et de conservation des musées de la Ville de Strasbourg depuis 2008, Ludovic Chauwin est spécialiste de la conservation préventive et de la gestion des collections patrimoniales. Diplômé du master Conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a exercé pendant douze ans les fonctions de régisseur des collections et des projets artistiques au Musée d'art moderne de Lille Métropole. Engagé dans les réseaux professionnels du secteur muséal, il a été vice-président de l'Association française des régisseurs d'œuvres d'art (Afroa) et président du comité d'organisation du Congrès européen des régisseurs d'œuvres d'art, accueilli à Strasbourg en 2022. Il intervient régulièrement dans des formations de l'Institut national du patrimoine et de l'université de Strasbourg.

CHEVALLIER Alain (t-col.)

Lieutenant-colonel en retraite de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, conseiller à la MISSA du ministère de la Culture, Alain Chevallier a consacré plus de trente ans à la prévention des risques et à la sécurité incendie. Après avoir servi au sein de la BSPP de 1987 à 2011, il a exercé les fonctions d'inspecteur pour la prévention incendie au ministère des Armées jusqu'en 2021. Depuis, il met son expertise au service de la protection du patrimoine culturel en tant que conseiller sécurité. Vice-président du Bouclier bleu France, il contribue au développement des actions de prévention, de préparation et de gestion de crise en faveur de la sauvegarde des biens culturels.

CHRISTOPHE Delphine

Directrice générale des patrimoines et de l'architecture depuis novembre 2025, Delphine Christophe est conservatrice générale du patrimoine. Elle a exercé l'essentiel de sa carrière au sein des directions régionales des affaires culturelles et du Centre des monuments nationaux. À ce titre, elle a notamment piloté les projets de restauration de l'Hôtel de la Marine et du château de Villers-Cotterêts. Avant sa nomination, elle a successivement occupé les fonctions de directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est et de directrice adjointe du cabinet de la ministre de la Culture.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

COLLANGES Françoise

Consultante indépendante en conservation du patrimoine depuis 2010, Françoise Collanges est spécialisée en histoire de l'art, conservation préventive et conservation-restauration. Elle a exercé plusieurs fonctions de chargée des collections au sein de collectivités publiques françaises avant de poursuivre sa carrière à l'international en tant qu'indépendante. Engagée au sein du Bouclier bleu France depuis 2006, elle y a assuré plusieurs mandats d'administratrice et contribué à de nombreuses missions, notamment en communication, formation, gestion des risques et développement des sections locales.

COTTIN Catherine

Chef du service logistique des dépôts d'archives aux Archives nationales de Luxembourg, Catherine Cottin est spécialisée dans la gestion des archives et la préparation aux situations d'urgence. Engagée au sein du Bouclier Bleu français depuis 2003, elle a contribué aux travaux sur les plans d'urgence et à la structuration des dispositifs de réponse aux crises. Elle a notamment participé à l'encadrement des bénévoles lors des opérations de sauvetage des archives à Cologne en 2009 et en Haïti entre 2010 et 2012. Elle a également mis en place et dirigé le premier dispositif de réponse à l'urgence du Bouclier Bleu français.

COURSELAUD Marie

Chargée de missions en conservation préventive au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) depuis 2018, Marie Courselaud est spécialiste de la conservation préventive et de la gestion des risques appliquées au patrimoine. Titulaire du Master de conservation préventive de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et du diplôme spécial de muséologie de l'École du Louvre, elle a exercé dans les domaines des musées, et des Archives nationales, où elle a dirigé le service de conservation préventive de 2011 à 2018. Au C2RMF, elle accompagne les musées de France à travers des missions de conseil, d'étude et de formation. Membre du Bouclier bleu France depuis 2007 et présidente de l'association depuis 2022, elle pilote son développement stratégique, notamment en matière de réponse à l'urgence, de formation, de sensibilisation aux risques et de renforcement du réseau territorial.

DECOUIGNY Emmanuel

Responsable de la sécurité et de la sûreté des musées de Strasbourg depuis 2012, cet ancien officier de l'armée de terre supervise la protection des établissements muséaux, réserves et ateliers de la Ville de Strasbourg. Fort d'une expérience acquise au sein du ministère de la Défense, il est titulaire du SSIAP 3 et a suivi une formation spécialisée du ministère de la Culture. Formateur expert auprès du CNFPT Grand Est depuis près de dix ans, il intervient sur les questions de sûreté, de sécurité et de gestion des risques patrimoniaux. Il dispense également des formations dédiées à la mise en œuvre des plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) et anime régulièrement des sessions de formation auprès des professionnels du patrimoine et des agents de la collectivité.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

DESCHAUX Jocelyne

Archiviste paléographe et conservatrice générale des bibliothèques, elle dirige depuis 2023 Médiad'Oc, le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques pour l'Occitanie. Après avoir exercé au ministère de la Culture puis à la Bibliothèque municipale de Toulouse, où elle a notamment été responsable des collections patrimoniales et de l'atelier de restauration des livres anciens, elle a dirigé le réseau des médiathèques du Grand Albigeois de 2013 à 2023. Membre du Bouclier bleu France depuis 2005, elle en a assuré la présidence de 2015 à 2022 et pilote aujourd'hui le pôle Formation de l'association. Elle a fortement contribué au développement des formations aux plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) dans les bibliothèques patrimoniales et a codirigé l'ouvrage *Rédiger le plan de sauvegarde des biens culturels de sa bibliothèque : enjeux et méthodes*, publié par les Presses de l'Enssib en 2026. Chevalier de l'Ordre national du Mérite et des Arts et des Lettres, elle est également à l'origine de l'inscription de la Mappa Mundi d'Albi au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO.

DOMENECH DE CELLÈS Constance

Chercheuse associée au projet KulturGutRetter de l'Institut allemand d'archéologie (DAI) depuis 2021, Constance Domenech de Cellès est spécialisée dans la protection du patrimoine culturel en situation d'urgence. Elle participe au développement du module européen de protection du patrimoine Cultural Heritage Response Unit (CHRU), en partenariat avec l'Agence fédérale de protection civile allemande (THW) et l'Institut Leibniz pour l'archéologie (LEIZA). Elle est responsable des relations européennes et internationales du projet, en lien avec la recherche de bonnes pratiques et de normes d'intervention en situation de crise. Elle contribue également à la mise en œuvre de partenariats européens, notamment avec les projets PROCULTHER et READY. Titulaire d'un master en histoire ancienne, d'une licence d'archéologie de l'université Paris-IV et d'un master en communication internationale du CELSA-Sorbonne, elle a acquis une expérience professionnelle en France, aux États-Unis et en Allemagne.

FARCHACKH BAJJALY Joanne

Fondatrice et directrice de l'ONG Biladi et coordinatrice du pôle Levant de Cultural Emergency Response (CER), Joanne Farchakh Bajjalay est archéologue et journaliste spécialisée dans la protection du patrimoine culturel en contexte de crise. Ses travaux d'investigation ont contribué à documenter la destruction et le trafic illicite d'antiquités en Syrie et en Irak, tandis que ses actions de préservation se concentrent principalement au Liban. Elle pilote des projets de protection du patrimoine, d'évaluation des dommages et de réponse aux situations d'urgence pour le compte de bailleurs internationaux. Spécialiste de la Convention de La Haye de 1954, elle développe des protocoles d'urgence, des programmes de formation pour les professionnels du patrimoine et des initiatives éducatives destinées à renforcer le lien des communautés avec leur héritage culturel.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

FEUILLET Éric (Lt-col.)

Chef de la mission Protection du patrimoine culturel du Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise depuis 2016, le lieutenant-colonel Éric Feuillet est spécialiste de la prévention et de la gestion des risques appliquées au patrimoine culturel. Il a participé dès 2002 à l'élaboration du premier plan de sauvegarde des collections du château de Chantilly et coordonne aujourd'hui une équipe associant sapeurs-pompiers et professionnels du patrimoine. Engagé dans les domaines de la planification d'urgence, de la formation et de la réponse opérationnelle, il contribue à plusieurs groupes de travail nationaux et européens consacrés à la protection des biens culturels. Il intervient régulièrement à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) et auprès du Bouclier Bleu France.

GARLANDINI Alberto

Président de l'ICOM Foundation et du Blue Shield Italia, Alberto Garlandini est muséologue et expert en gestion du patrimoine culturel. Ancien président de l'ICOM de 2020 à 2022, il occupe également plusieurs fonctions de gouvernance au sein d'institutions culturelles et patrimoniales en Italie et à l'international. Il siège notamment au sein de conseils d'administration et de comités scientifiques dédiés aux musées, au patrimoine et aux politiques culturelles. Au cours de sa carrière, il a présidé plusieurs organismes de référence dans le domaine muséal, notamment en Chine, en Corée du Sud et en Italie, contribuant au développement de la coopération internationale et à la valorisation du patrimoine culturel.

GAUTHIER Jean-Jacques

Directeur général de l'AFPCNT depuis 2025, Jean-Jacques Gauthier est un expert en gestion des risques majeurs et en pilotage de projets d'intérêt général. Il a dirigé la prévention des risques majeurs au sein de la Prévention MAIF de 2019 à 2025, après avoir occupé des fonctions de chargé de projets chez MAIF pendant plus de quinze ans. Il dispose d'une expérience diversifiée en management, organisation et pilotage d'initiatives institutionnelles et événementielles. Engagé dans le monde sportif et associatif, il a présidé la Ligue Nouvelle-Aquitaine de triathlon et l'association Rame en Cœur. Il a également fondé une société de conseil en organisation et piloté l'Observatoire économique de la vie associative de la ville de Vichy. Formé au lobbying et au management public, il combine approche stratégique et mise en œuvre opérationnelle. Ancien athlète en aviron, il met en avant des valeurs de discipline, d'engagement et de solidarité dans ses activités professionnelles et associatives.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

GINDRE Patrick (Col.)

2e adjoint du général commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris depuis août 2025, le colonel Patrick Gindre est un officier supérieur spécialisé dans les opérations de secours et la protection du patrimoine culturel. Saint-Cyrien de la promotion Commandant Morin (1994-1997), il a débuté sa carrière dans le génie de combat avant d'être engagé sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures, notamment en Bosnie, au Kosovo, en Afghanistan et à Mayotte. Il a occupé des fonctions de haut niveau au sein de l'armée de Terre puis de la BSPP, où il a commandé le groupement des appuis et de secours, en charge notamment de la protection de sites patrimoniaux majeurs. Dans ce cadre, il a contribué à la mise en place de dispositifs opérationnels de sauvegarde des œuvres et a été confronté à plusieurs crises majeures, dont les inondations de la Seine et l'incendie de Notre-Dame de Paris. Il a également occupé des fonctions au Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (COGIC) et au commandement Terre pour le territoire national, notamment dans la préparation des JOP de Paris 2024. Expert européen, il a participé à plusieurs missions du mécanisme de protection civile de l'Union européenne en Macédoine du Nord et en Ukraine. Il est aujourd'hui responsable du pôle d'expertise protection du patrimoine culturel de la BSPP et contribue au développement de coopérations européennes dans ce domaine.

JACOBS Christophe

Directeur-conseil au sein de l'agence coopérative Limonade & Co, Christophe Jacobs est spécialiste de la coopération culturelle et de la protection du patrimoine en situation de crise. Engagé au sein du Comité français du Bouclier Bleu dès 2003, il a contribué à l'organisation de missions de bénévoles, notamment à Cologne en 2009 et en Haïti en 2010 dans le cadre de l'Arche du Bouclier Bleu. Il a assuré la présidence du Comité français du Bouclier Bleu de 2009 à 2015, accompagnant son développement et la structuration de ses actions. Il est également membre fondateur de l'Association des Comités nationaux du Bouclier Bleu, devenue Bouclier Bleu international.

JANSSENS Gustaaf

Président du Comité belge du Bouclier bleu, Gustaaf Janssens est archiviste et historien. Professeur émérite à la KU Leuven, il est également archiviste honoraire du Palais royal de Bruxelles et chef de section honoraire aux Archives générales du Royaume. Il est membre honoraire de plusieurs institutions scientifiques et patrimoniales belges, dont la Commission royale d'Histoire et le Conseil de la Noblesse. Il participe aussi à des instances académiques internationales, notamment l'Academia europea e iberoamericana de Yuste en Espagne. Ses travaux portent principalement sur l'archivistique, les relations entre archives et démocratie, ainsi que l'histoire de la monarchie belge. Il est également spécialiste de l'histoire des Pays-Bas à l'époque de Charles Quint et de Philippe II.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

KIMMEL Romain

Chargé de mission à la Mission des relations européennes et internationales (MREI) de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), Romain Kimmel est spécialiste de la coopération internationale en matière de protection civile. Il est en charge des zones Amériques, ex-CEI et Asie et coordonne, depuis 2019, plusieurs projets européens dont ProCulther dédié à la protection du patrimoine et Crossflood consacré au déminage. Il a exercé de 2009 à 2018 à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris comme chef de la section des relations internationales, développant des coopérations avec plus de 130 pays. Auparavant, il a travaillé comme interprète en chinois dans les domaines de la protection civile et de l'environnement. Il a débuté sa carrière à l'OFPPRA en tant qu'officier de protection, en charge de plusieurs pays africains.

MILLET Marie

Archéologue au département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre, Marie Millet y est également chargée de la coopération scientifique avec les services patrimoniaux du Soudan. Après avoir participé à de nombreuses fouilles en Egypte et au Soudan, elle dirige la mission archéologique du Louvre au Soudan à el-Hassa et Mouweis, villes antiques situées dans les environs de la cité royale de Méroé, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

MISS Kathya

Responsable de la Mission Sécurité civile de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg au sein de la Direction des Sécurités et de la Prévention, Kathya Miss occupe ses fonctions depuis plus de 25 ans. Elle est en charge de l'élaboration et du suivi des plans de sauvegarde, notamment le Plan communal de sauvegarde (PCS) de Strasbourg et le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de l'Eurométropole. Elle coordonne également le réseau des coordonnateurs opérationnels de crise ainsi que l'organisation des astreintes des deux collectivités. Sa mission assure la gestion de l'ensemble des alertes, en particulier météorologiques, et de leurs conséquences opérationnelles. Elle dispose d'une expertise dans l'organisation des grandes manifestations et agit comme correspondante de la Préfecture pour les dispositifs ORSEC impactant les collectivités.

PÉPÉ Matthieu (Lt.)

Chargé de mission sur la protection du patrimoine en situation de conflit au sein de la délégation au patrimoine de l'armée de Terre depuis 2023, le sous-lieutenant Matthieu Pépé est officier sous contrat spécialiste engagé sur les enjeux patrimoniaux en contexte opérationnel. Il a débuté comme volontaire aspirant de l'armée de Terre avant de confirmer son engagement en tant qu'officier spécialiste. Aux côtés de Bénédicte Hernu, il a contribué à la conception et à la mise en œuvre de l'exposition « L'Art de Protéger », présentée au musée Saint-Remi et clôturée le 1er mars 2026. Il est également co-délégué de section Île-de-France du Bouclier Bleu France à titre civil.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

PEVERELLI Olivier

Maire de la Ville du Teil depuis 2008 et conseiller départemental de l'Ardèche depuis 2004, Olivier Peverelli est un élu de terrain engagé dans la proximité avec les habitants, l'écoute et l'action publique locale. La commune du Teil, située dans la vallée du Rhône et comptant environ 9 000 habitants, occupe une place stratégique dans le sud de l'Ardèche. En novembre 2019, la ville a été fortement touchée par un séisme ayant impacté près de 2 000 logements ainsi que l'ensemble des bâtiments publics. Depuis cet événement, il est pleinement mobilisé avec son équipe pour accompagner les habitants et conduire un important chantier de sécurisation et de reconstruction de la commune. Cette dynamique s'inscrit dans une vision de long terme visant à reconstruire la ville et à préparer son avenir, tout en développant les politiques de solidarité, de patrimoine et d'amélioration du cadre de vie. La municipalité mène également des actions en faveur de la vitalité culturelle et sociale, notamment à travers le soutien à des initiatives locales, des tiers-lieux et des dispositifs d'insertion comme « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

RAOUL-DUVAL Juliette

Présidente d'ICOM Europe depuis 2022, Juliette Raoul-Duval est une actrice majeure de la réflexion française et internationale sur les musées, leurs missions et leurs évolutions contemporaines. Elle participe à de nombreux échanges entre professionnels, responsables institutionnels et scientifiques sur les enjeux de déontologie, de protection du patrimoine et de sauvegarde en situation de conflit ou de crise. Elle a exercé plusieurs responsabilités dans le champ muséal, notamment comme directrice adjointe puis directrice des partenariats scientifiques et culturels au Musée des Arts et Métiers de 2003 à 2022. Auparavant, elle a été secrétaire générale du Palais de la découverte entre 1999 et 2003 et a travaillé au sein du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur dans le domaine des musées scientifiques et techniques. Elle est également secrétaire générale de la Fondation d'artistes La Ruche Seydoux et membre du conseil d'administration de l'association Bouclier Bleu France. Elle a par ailleurs présidé ICOM France et occupé des fonctions de vice-présidente du CIMUSET.

RIEDINGER Hervé (Cdt.)

Chef du bureau doctrine opérationnelle et coordination des équipes spécialisées au Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin, le commandant Hervé Riedinger est officier sapeur-pompier. Il est chargé de la déclinaison départementale des règles d'engagement et des procédures opérationnelles. En lien avec les autres services et partenaires extérieurs, il contribue à définir la réponse opérationnelle face aux différents risques. Il intervient notamment dans la prise en compte de la préservation et de la sauvegarde des biens culturels en cas de sinistre, dans une logique de coordination et de doctrine opérationnelle.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

SALTAJI Syrine

Chargée de projet scientifique pour Gaza Histoire, inventaire d'un patrimoine bombardé, elle assure le pilotage, la coordination et le suivi des activités de recherche. Elle est historienne médiéviste de formation, spécialisée en épigraphie arabe et en papyrologie des premiers siècles de l'islam. Elle a piloté et participé à des projets de recherche et de reconstruction du patrimoine en zone de conflit au Moyen-Orient, ainsi qu'à des initiatives de sauvegarde et de valorisation des collections patrimoniales notamment à Mossoul avec le musée du Louvre et l'ALIPH. Elle possède également une solide expérience dans l'enseignement du FLE auprès de publics internationaux. Son parcours conjugue expertise scientifique, gestion de projets de recherche et coopération académique et culturelle. Engagée dans la préservation et la diffusion du patrimoine historique, elle contribue à la documentation, à l'étude et à la valorisation des sources écrites et matérielles en langue arabe.

STONE Peter

Président du Blue Shield et titulaire de la Chaire UNESCO en protection des biens culturels et pour la paix à l'université de Newcastle (Royaume-Uni), le professeur Peter G. Stone est spécialiste de la gestion du patrimoine culturel. Il enseigne depuis 1997 la gestion, l'interprétation et l'éducation au patrimoine, et publie largement dans ces domaines. Il a occupé des fonctions au sein du World Archaeological Congress pendant 24 ans, dont celle de directeur général honoraire entre 1998 et 2008. Il a également collaboré avec des partenaires en Chine entre 2007 et 2014 sur la gestion du patrimoine et de l'environnement historique. Depuis 2003, ses travaux portent sur la protection du patrimoine en situation de conflit, en lien avec les secteurs patrimoniaux, humanitaires et de la sécurité. Il défend l'idée que le patrimoine, matériel et immatériel, contribue à la paix, au sentiment d'appartenance et à la dignité des communautés.

TORRE Anaëlle

Ingénieure et chercheuse en mécanique des structures et génie civil, elle est spécialisée dans les risques sismiques et la résilience des constructions. Au sein de l'Association française du génie parasismique (AFPS), elle a occupé plusieurs responsabilités, notamment au sein du bureau du groupe Jeunes entre 2017 et 2020. Elle anime depuis 2017 la Cellule des actions et relations extérieures de l'association, contribuant à son rayonnement et à ses partenariats. Elle participe à divers groupes de travail, dont Sismotrucket AFPS 2020, ainsi qu'à des missions d'appui aux ministères de l'Écologie et des Affaires étrangères sur la prise en compte du risque sismique et la gestion des crises à l'étranger. Elle est également impliquée dans l'organisation des Prix d'architecture parasismique et des colloques de l'AFPS.



BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS

TURCI Guillaume (Lt-col.)

Mis à disposition de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) depuis plus de deux ans, le lieutenant-colonel Guillaume Turci est sapeur-pompier professionnel depuis 29 ans et officier depuis 2002. Il a été affecté dans plusieurs SDIS, notamment dans le Val-d'Oise, le Nord, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin, où il a exercé diverses fonctions de commandement. Il a occupé des postes de chef de centre, chef de compagnie, officier en charge de la planification opérationnelle et chef de groupement formation. Il a également assuré l'ensemble des fonctions opérationnelles, de l'équipier au chef de véhicule jusqu'à officier de garde départemental. Au sein de la DGSCGC, il est chargé de la rédaction des guides de doctrine et des techniques opérationnelles destinés à l'ensemble des services d'incendie et de secours. Titulaire d'un master en sûreté des procédés industriels, qualité et environnement, il dispose d'une expertise reconnue en organisation et doctrine opérationnelle.

VAUTHIER Sophie

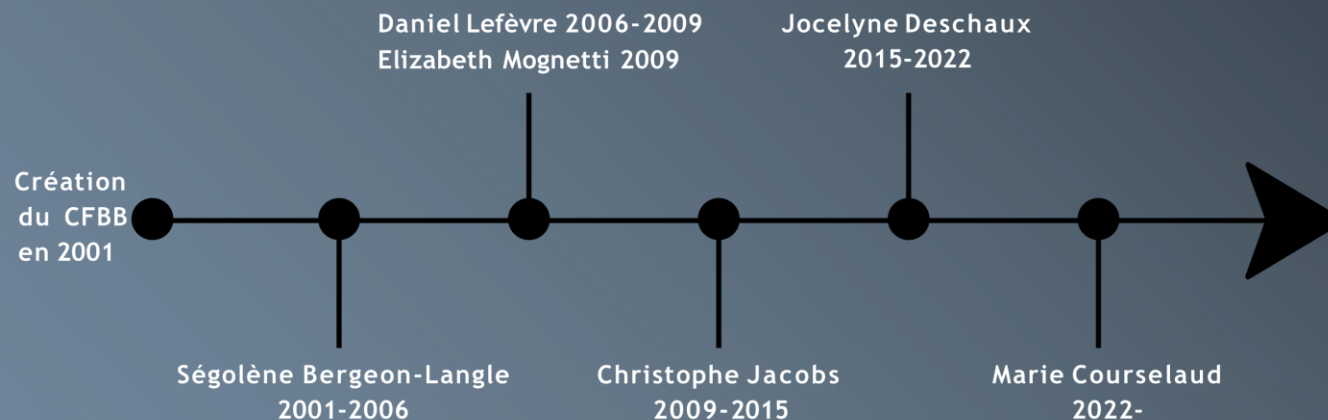
Responsable de l'unité Collections à Archéologie Alsace, Sophie Vauthier est archéologue départementale depuis plus de 20 ans. Elle a développé son expertise en conservation dès ses études, notamment au sein d'un musée municipal récemment inauguré et du musée des moulages de l'université de Strasbourg. Tout au long de sa carrière, elle a conservé une activité en régie des collections, en appui à ses collègues régisseuses, notamment dans le cadre de la création du CCE Alsace. Elle assure aujourd'hui la gestion et le suivi des collections archéologiques au sein d'Archéologie Alsace, en lien avec les missions de conservation et de valorisation du patrimoine.



Solidarités

Retour sur un quart de siècle d'actions





Missions communes à tous les mandats :

- Promotion de la Convention de la Haye 1954
- Formation/Information des professionnels
- Prévention des risques sur le patrimoine quelle que soit sa nature
- Intervention en cas de sinistre sur le territoire national et à l'étranger



FORMER

INFORMER



ÉCHANGER

INTERVENIR





⇒ **2001 à 2009 : Faire connaître le Bouclier bleu et ses missions**

- Tisser des liens avec les membres fondateurs et institutions nationales

4 Colloques sur la prévention des risques et la protection du patrimoine
(Draguignan – 2000, Caen 2003, Toulouse 2005, Marseille 2006, Paris 2008)

Colloque de préfiguration à la création du comité national : 7 -10 novembre
2000 – Draguignan - « Prévention 2000 : la prévention des sinistres dans les
aires de stockage du patrimoine »



Première journée d'étude du CFBB : 28 novembre 2003 – Caen « Prévention des risques et patrimoine culturel »





- Cologne (2009) et Haïti (2010) : le virage vers l'opérationnel



=> 2015 : Développement de l'Organisation de réponse à l'Urgence (ORU) – Toutes les bases théoriques sont posées + formation des cadres opérationnels via la CRF + création des premières ERU (Equipes de réponse à l'urgence)



⇒ 2015 à 2022 : Développer la thématique PSBC, sensibiliser et former

- Nombreuses publications sur la planification « Plan d'urgence en 10 étapes », « Sauver son patrimoine familial », etc.
- Réalisation du film « À pied d'œuvre » sur la thématique PSBC - 2018



- Création des logos auto-réfléchissants pour le repérage des zones prioritaires mis en vente depuis 2017
- Publication du bilan annuel « Mémoire des sinistres » - 1^{ère} parution « 2019-2020 »



- Développement de la formation opérationnelle interne et formations externes (mise en place des premiers mini-webinaires)



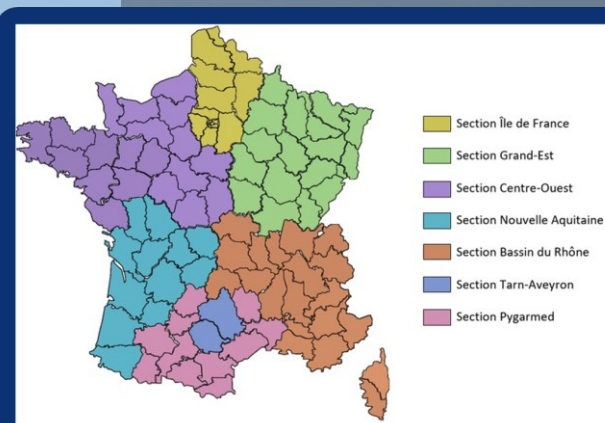


Consolider et développer l'héritage Bouclier bleu France

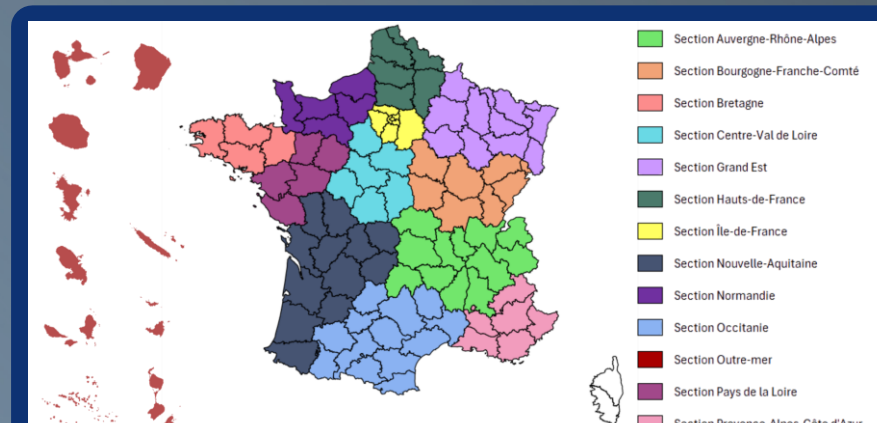


- **Agrément de sécurité civile obtenu en juin 2023** qui a nécessité la restructuration de l'association – Agrément national de Type A (opération de secours) => pour la protection du patrimoine culturel.
Le Bouclier bleu France fait partie des 15 AASC agréées par le ministère de l'intérieur

- = révision des statuts et du règlement intérieur
- = création du Service de réponse à l'urgence (20 bénévoles)
- = création de la réserve opérationnelle / astreinte h24
- = création d'un poste de Directrice générale à mi-temps depuis 2024
- = structuration des sections



Cartographie des sections du BbF en 2018



Cartographie des sections du BbF en 2026

- **Participer aux projets locaux, nationaux et internationaux structurants en faveur de la protection du patrimoine (ORSEC Patrimoine/GDO/DS/PROCULTHER)**



Consolider et développer l'héritage Bouclier bleu France

- Soutenir la solidarité inter-institutionnelle à l'international :



Ukraine – 2022 – Acheminement de matériel



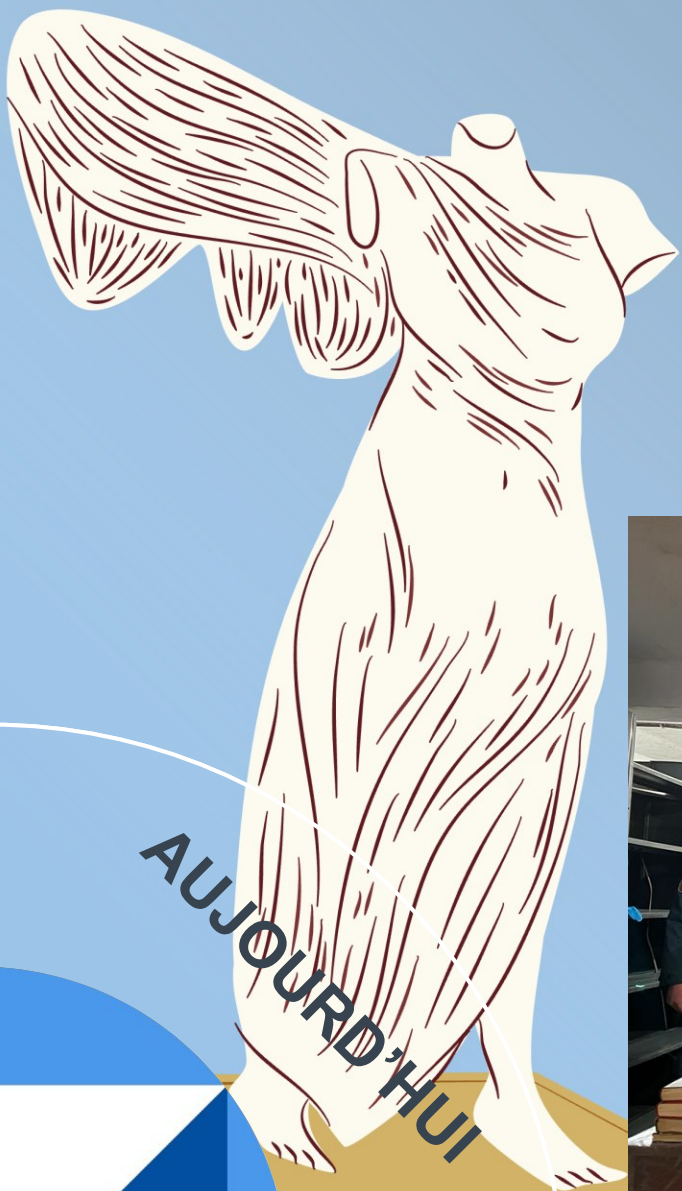
AUJOURD'HUI

Consolider et développer l'héritage Bouclier bleu France

- Soutenir la solidarité inter-institutionnelle à l'international :



Belgique – 2022 – CCE Namur (inondation)



Consolider et développer l'héritage Bouclier bleu France

- Soutenir la solidarité inter-institutionnelle à l'international :



Arménie – 2020-2024 – INP/Ambassade de France en Arménie



Des membres nombreux et engagés



637 membres (individuels et institutionnels) en 2025

Entre 7 000 à 9 000h de bénévolat par an



Des sections dynamiques

- ⇒ Qui œuvrent auprès des professionnels et du grand public
- ⇒ Qui participent à développer le maillage territorial pour la protection du patrimoine (Préfectures, DRAC, SDIS, élus, professionnels du patrimoine) // Beauvau de la SC
- ⇒ Qui se forment sur leur territoire avec les SDIS, les DRAC, les préfectures





Une réserve opérationnelle active

- ⇒ 95 réservistes entre 2023 et 2025 (21 ROP / 75 équipiers) +40/an
- ⇒ Professionnels patrimoine et secours formés et évalués





Une réserve opérationnelle active

- ⇒ 1^{ère} mobilisation de l'ORU en 2025 dans le cadre SC = Mayotte – 15 jours de mission / 2 PAX / 14 palettes de matériel (1 tonne)
- ⇒ 1 dizaine de sollicitations par an via l'astreinte / 2 interventions sur le terrain/an en moyenne





Des collaborations, des partenaires, des soutiens...

ASSOCIATIONS

- Croix-Rouge française
- Protection civile (60, 81)
- AAF
- ICOM
- ICOMOS
- AFPCNT
- FFCR

SIS CONVENTIONNÉS

- BSPP
- SDIS09, SDIS41, SDIS60, SDIS24
- 20 conventions en projet

MÉCÈNES

- SUILTEC
- OTEGO
- SAVE
- MARIOFF
- HAD OC
- BIG BANG
- CAUCHARD

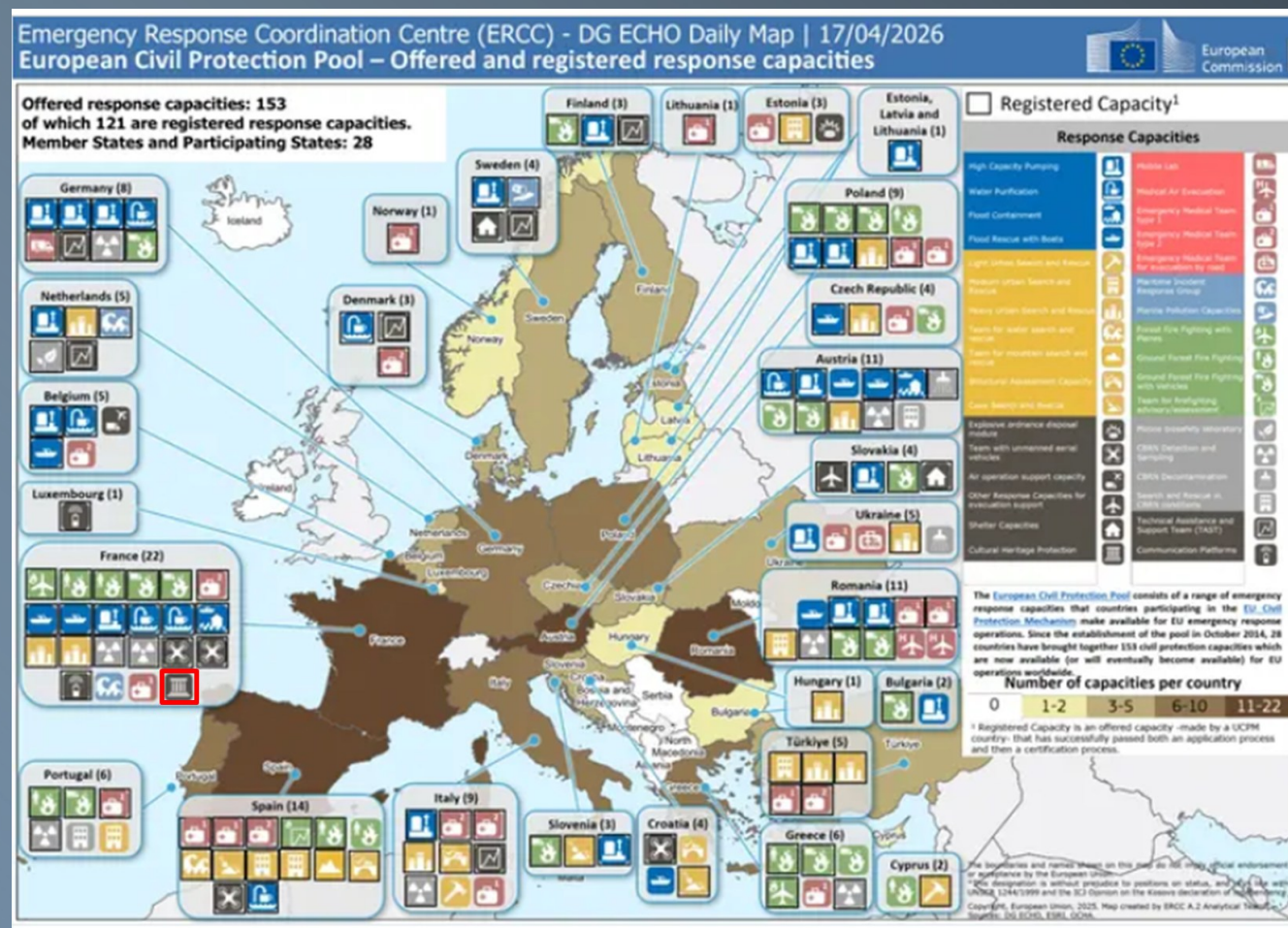
MINISTÈRES

- des Armées - DELPAT (miniweb)
- de la Culture - DGPA / DGMIC
- De l'Intérieur - DGSCGC



Le module mixte européen BSPP/BbF

⇒ Enregistré comme capacité française en 2025 (OCR)





25 ans d'engagement pour le patrimoine
et encore de nombreux défis...

